

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 133 (2007)
Heft: 04: Métamorphoses

Artikel: Restauration et patrimoine agricole
Autor: Dionne, Caroline
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-99547>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Restauration et patrimoine agricole

Les mutations qui ont touché l'agriculture suisse ont eu pour effet, entre autres, de rendre disponible un important patrimoine bâti. La réaffectation de ces espaces pose toutefois de nombreux problèmes, résolus de manière exemplaire dans deux projets récents de l'architecte genevois Charles Pictet.

Crise aiguë du logement et explosion démographique sont des sujets qui, depuis quelques années déjà, défraient régulièrement la une des médias en Suisse romande. Etant donné le peu d'espaces à construire disponibles au cœur des villes, les nouveaux projets – toujours trop peu nombreux semble-t-il – prennent souvent la forme de grands ensembles immobiliers situés dans des quartiers « dortoirs » en périphérie des centres d'activité. Ces nouveaux développements ne représentent toutefois pas l'unique élément de solution à un problème épique. Il importe également d'initier ou de maintenir un mouvement de densification du logement dans les centres urbains et les communes périurbaines, densification qui implique, entre autres, une réappropriation progressive des structures inoccupées ponctuant le tissu construit des villes et villages.

Ces structures à réinvestir sont de types variés : halles et entrepôts dans les anciennes zones industrielles, bâtiments de fermes dans les zones autrefois dédiées à l'agriculture, ateliers, fabriques, etc.

Le cas qui nous intéresse ici est celui d'anciennes structures agricoles situées au cœur de petites communes, ou en périphérie des grandes agglomérations urbaines, et qui ne sont plus aujourd'hui appelées à remplir leur fonction d'origine. Leur transformation s'ancre aussi dans un débat plus large, celui de la préservation du patrimoine « vivant », et soulève une série de questions cruciales quant à la nature même du projet de restauration.



Fig. 1 : La ferme Galé à Trélex, façade sud après restauration
(Photo Francesca Giovanelli)

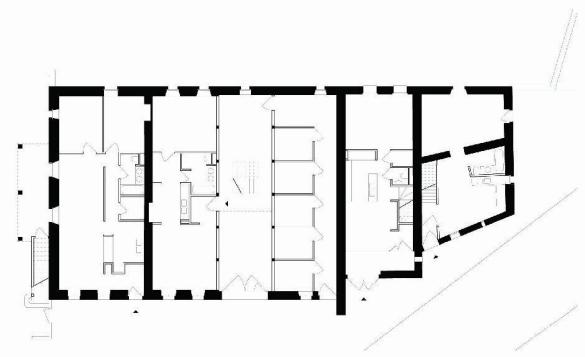
Fig. 2 : Plans du rez, du 1^{er} et du 3^e étage du projet de restauration

Fig. 3 : Etat de la façade nord avant restauration

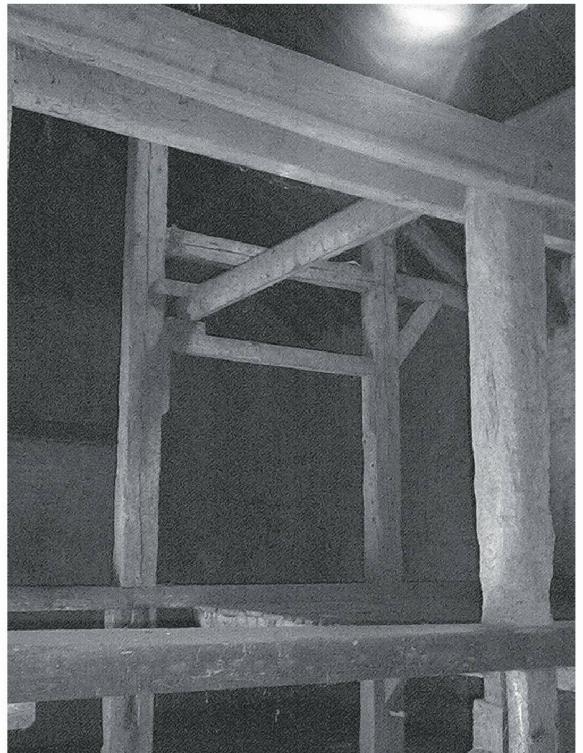
Fig. 4 : Etat de la charpente avant restauration

Fig. 5 : Coupe

Fig. 6 : Rapport entre un nouveau percement et les ouvertures existantes



3



4

Confirmer le sens d'un lieu

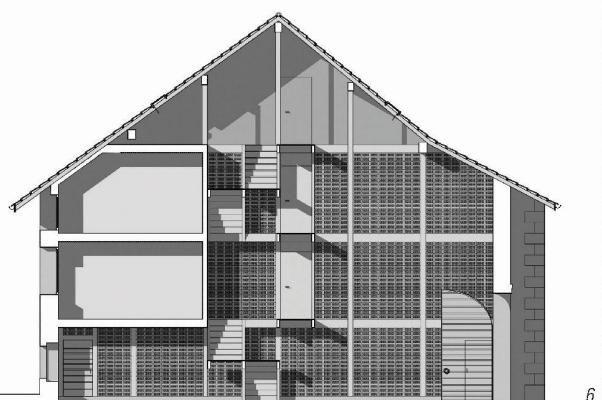
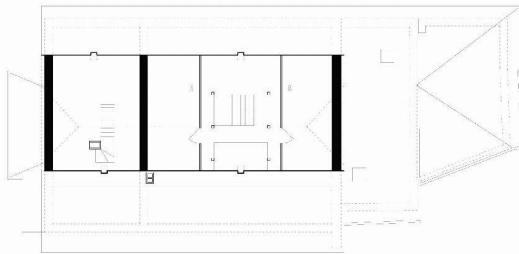
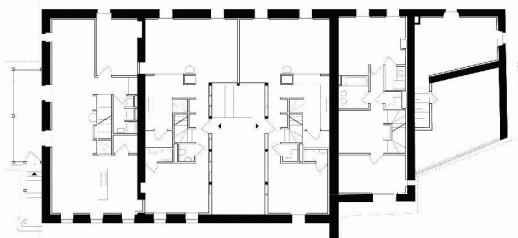
Dans la plupart des cultures préindustrielles, intervenir sur l'existant allait de soi. On pouvait ériger une cathédrale sur les fondations d'un lieu de culte romain, lequel reposait déjà sur des fragments construits sacrés par une culture païenne plus ancienne. Tel lieu était alors propice à recevoir tel type de construction selon sa position dans l'ordre des choses, ordre du monde cosmique, surnaturel et « plus qu'humain ». Exprimées à travers le mythe, les qualités d'un lieu étaient révélées par l'architecture. C'est sur les fondations de l'ancienne que la nouvelle construction venait confirmer le sens du lieu, indépendamment, dans une certaine mesure, de sa forme finie.

Le sens et la forme

A l'inverse, dans les cultures industrialisées que nous connaissons aujourd'hui, le sens que l'on donne à un lieu historique, à un monument du passé, est indissociable de sa

forme même. Plus que le lieu, ou en tout cas de manière aussi importante, c'est le monument même que l'on célèbre. Marquées par l'emprise d'un temps historique toujours plus prégnant et craignant le phénomène actuel d'homogénéisation, nos sociétés sont poussées à conserver les artefacts du passé comme autant de traces de ce que nous sommes. Dans ce contexte, l'architecte aborde souvent le projet de restauration avec des gants. Sous quels rapports le « nouveau » doit-il être mis en relation avec « l'ancien » ? Par un jeu de nuances, de contrastes, par opposition simple ou, encore, suivant un principe d'émulation perverse où le nouveau se moule plus ou moins confortablement à l'aspect du « vieux » ? Les approches en matière de restauration semblent aussi variées que le nombre de projets.

L'architecte genevois Charles Pictet s'est penché sur la question et propose, à travers deux de ses réalisations récentes, une approche tout en finesse. Deux thèmes principaux se dégagent de ses interventions. Le premier concerne



la perception générale de l'objet, c'est-à-dire le niveau de restauration – lourd ou léger – des éléments directement visibles tels que, par exemple, la toiture, les finis et le traitement des ouvertures, existantes et nouvelles. Le second thème est celui du rapport entre « ancien » et « nouveau », qui se manifeste tout particulièrement à travers les points d'articulation et de contact entre l'existant et les adjonctions. L'architecte a pris le parti d'intervenir de manière franche et contemporaine tout en préservant « l'esprit » des structures d'origine.

Réhabilitation d'une ferme à Trélex

Issu d'un concours organisé par la commune Trélex, près de Nyon, le premier cas de figure consistait à réhabiliter une ferme vaudoise traditionnelle. Le bâtiment original comportait, dans un corps de bâtiment principal, un grand appartement occupant environ le tiers de la surface et distribué sur trois niveaux, une partie médiane dédiée à l'entreposage du fourrage, et l'ancienne étable. En enfilade et jouxtés au pre-

mier volume, deux corps de bâtiments de moindre importance abritaient anciennement les écuries et un petit appartement de fonction occupé par l'employé agricole (fig. 3). Il s'agissait pour l'architecte de loger, à l'intérieur de la volumétrie existante, sept appartements de typologies diverses, ce qui impliquait une modification fondamentale de la typologie intérieure et la création de nouveaux percements (fig. 1 & 2). Le défi principal posé par ce type de transformation est lié à la structure même de l'imposante bâisse : les anciennes fermes sont le plus souvent des espaces introvertis, dont les quelques ouvertures sont davantage à l'échelle de la machine que de l'usager. La subdivision d'espaces intérieurs autrefois dédiés à l'entreposage ou au repos du bétail ne va pas de soi.

La netteté des percements

Depuis l'extérieur, l'intervention se fait discrète : l'aspect général de l'édifice a été maintenu et les ouvertures exis-



7

Fig. 7 : L'espace de distribution

Fig. 8 : L'accès à un appartement

*Fig. 9 : Façade nord après restauration
(Photos Francesca Giovanelli)*

tantes conservées et restaurées. Seuls témoins de l'intervention, les quelques nouveaux percements dans les murs borgnes permettant d'introduire un maximum de lumière dans les appartements traversants (fig. 6 & 9). Ces nouvelles ouvertures, aux cadres de chêne, sont insérées dans des embrasures de béton apparent, coffrées sur place. Simplement traité à la chaux, le béton clair rappelle la pierre calcaire visible aux angles de l'édifice. De forme irrégulière, le contour des nouvelles embrasures se fond dans le mur crépi d'origine. C'est dans le soin apporté à de tels détails et l'élaboration de solutions simples mais efficaces que le projet se démarque. Par exemple, afin d'éviter l'effet de dédoublement de l'ouvrant dans le cadre, l'architecte a pu développer un nouveau prototype de fenêtre où le pourtour de la partie mobile se termine simplement sur la tranche du verre. L'ouvrant a un verre extérieur collé qui sert directement de battue sans encadrement, ce qui permet des fenêtres en applique intérieure sans cochonnet, mais aussi sans débordement de la maçonnerie dans le vide de lumière.

Clef de lecture, l'espace de distribution

Quasi invisible pour le passant, l'intervention la plus significative du projet se situe au cœur de l'édifice. L'accès aux appartements se fait sobrement, par l'ancienne porte cochère. Il mène à un espace de distribution, clos mais non isolé (fig. 7). Situé entre deux grands murs de refend parallèles, il met en valeur le système porteur original en colombages de bois brut (fig. 4), qui a été reconstruit afin de solifier l'ensemble et respecter les partitions verticales d'origine. À l'intérieur des cadres de bois, des briques de remplissage sont disposées sur la tranche pour former un imposant claustra, qui laisse filtrer la lumière depuis les appartements jusqu'à l'espace commun des circulations, assurant en outre une ventilation naturelle au cœur des logements (fig. 8).

Pour l'architecte, le procédé d'analogie est un élément déterminant pour le choix et la mise en œuvre des matériaux. Le remplissage non porteur en maçonnerie de briques évoque, d'une part, un caractère rural appartenant à la mémoire collective : les claustras de terre cuite servant à la ventilation des granges à foin en Valais ou dans la plaine du Pô. La matérialisation des parois répond, d'autre part, à celle de la toiture froide, dont on perçoit le lattis de bois et les tuiles de couverture en terre cuite.

Bien que traditionnelle dans son esprit, la façade intérieure ainsi créée est radicalement nouvelle. Elle se déploie de part et d'autre d'un escalier dont les volées, elles aussi en bois, sont suspendues au dessus de l'espace d'entrée. 9



8



Fig. 10 : Le domaine de Frontenex à la fin du XVIII^e

Fig. 11 : Plan de situation

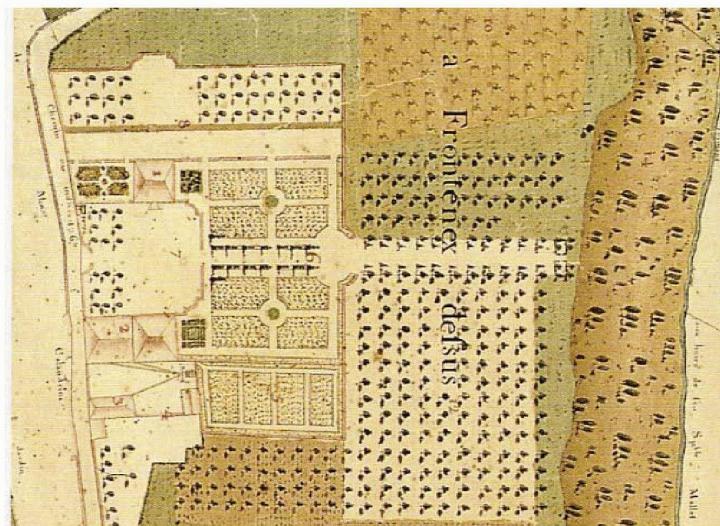
Fig. 12 : Plans

Fig. 13 : Coupes

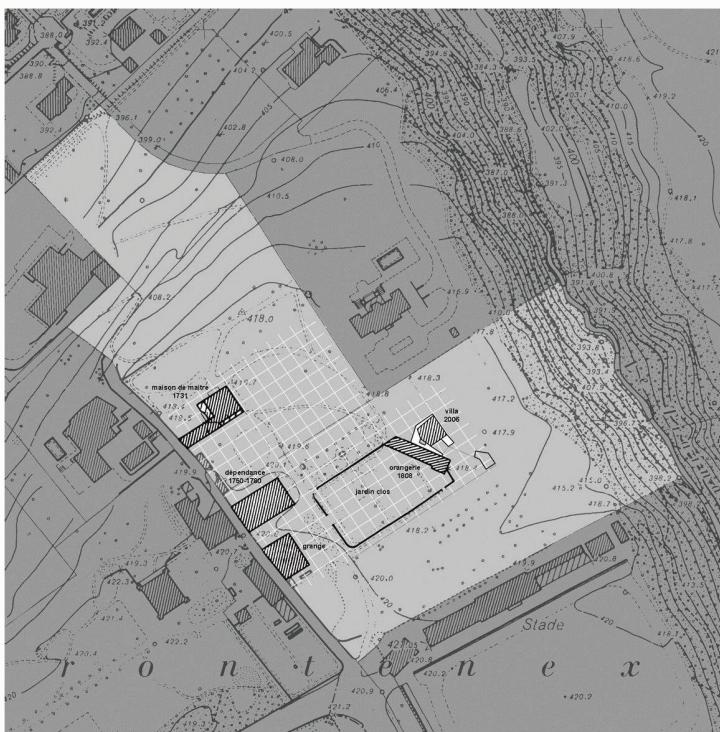
Fig. 14 : La serre de l'orangerie avant restauration

Fig. 15 : La serre restaurée
(Photo Francesca Giovanelli)

Fig. 16 : Le nouveau volume ajouté
(Photo Francesca Giovanelli)



10



11

Impression de vertige, lumière tamisée filtrant par les minuscules interstices, présence du bois et de la terre cuite : il s'agit toujours d'une ferme, aujourd'hui à nouveau habitée.

Frontenex, serre et villa

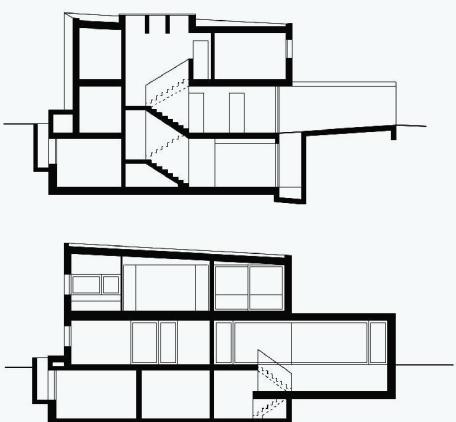
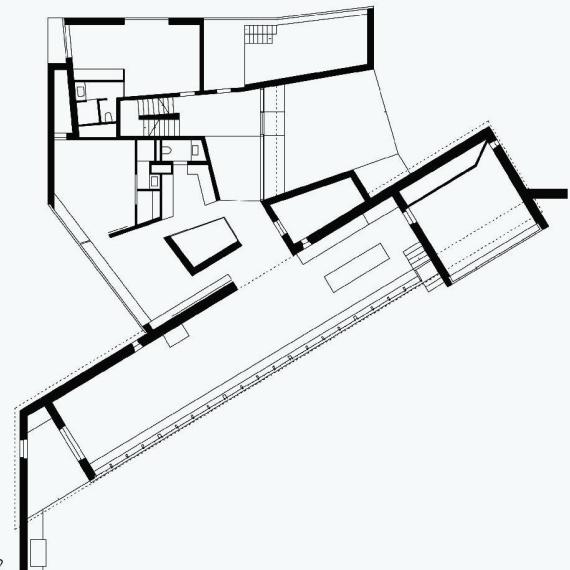
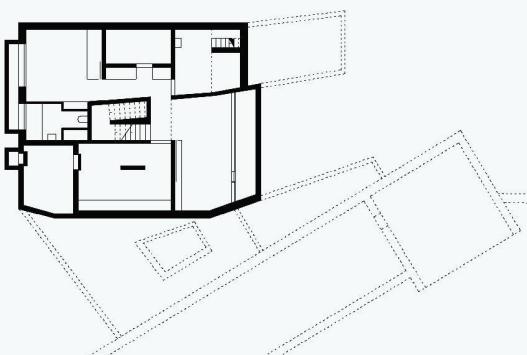
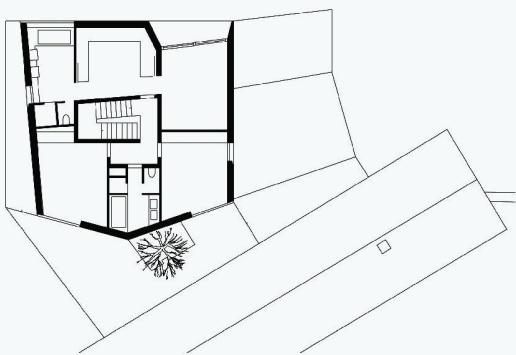
Le second cas de figure est une villa située à Frontenex, dans la portion sud-est de la ville de Genève, dans une ancienne propriété comptant plusieurs bâtiments de grande qualité : une maison de maître et ses dépendances agricoles. Le site est un vaste espace de verdure qui, dans sa portion nord-ouest, descend en pente douce et offre des vues magnifiques vers la ville et le lac. Les constructions existantes, bordant la route, sont disposées de manière régulière suivant une grille orthogonale. Discrète citation du jardin à la française, divisé par une allée centrale, et organisé suivant cette même orthogonalité, un jardin potager occupe le cœur du domaine. Ceinturé sur trois côtés par un petit muret, ce sous-espace est délimité, au nord, par l'orangerie du domaine. C'est cette serre, orientée au sud selon une implantation biaise par rapport aux autres bâties, qui a été restaurée et agrandie pour composer une nouvelle villa.

La restauration de l'orangerie

Dans un premier temps, il s'agissait de transformer l'orangerie, une structure vétuste à l'abandon, en espace habitable. Ceci impliquait une restauration lourde, qui reste néanmoins très discrète. La toiture a été entièrement refaite en récupérant les ardoises d'origine. Pour la longue face vitrée, presque entièrement reconstruite, de nouveaux vitrages ont été conçus. Une série d'éléments verticaux indépendants, formés d'une partie fixe et d'un ouvrant, sont posés côte à côté. La discontinuité du miroitement est conservée, grâce au calage individuel des verres scellés avec un bain de mastic, ce qui confère une certaine douceur à ce long vitrage. Le reste du volume de la serre demeure quasi intouché, les murs en maçonnerie d'origine ayant gardé leur usure et leur patine. La partie « jour » du programme se distribue librement sous la verrière, offrant des conditions d'espace et de lumière d'une rare qualité.

Le calage d'un nouveau volume

A l'arrière de la serre, un nouveau volume abrite les espaces « nuit », les pièces de détente et un petit atelier de peinture. De facture clairement contemporaine, ce prisme de béton et de verre secale sur la trame orthogonale du site, ce qui le place en tension par rapport à l'angle d'implantation particulier de la serre. L'accès à la villa se fait par un vaste dégagement oblique, ménagé entre la serre et le nouveau



13



14



15



16

*Fig. 17: Vue sur l'angle
(Photo Francesca Giovanelli)*

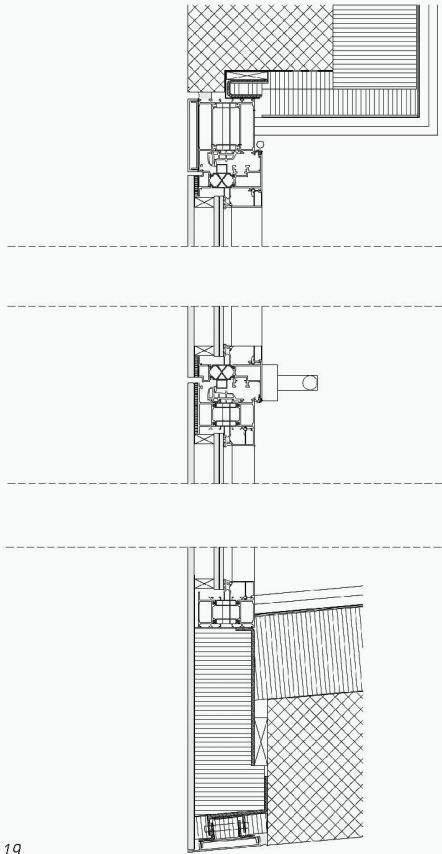
*Fig. 18: Espace jour, à l'intérieur de la serre
(Photo Francesca Giovanelli)*

Fig. 19: Détail du vitrage

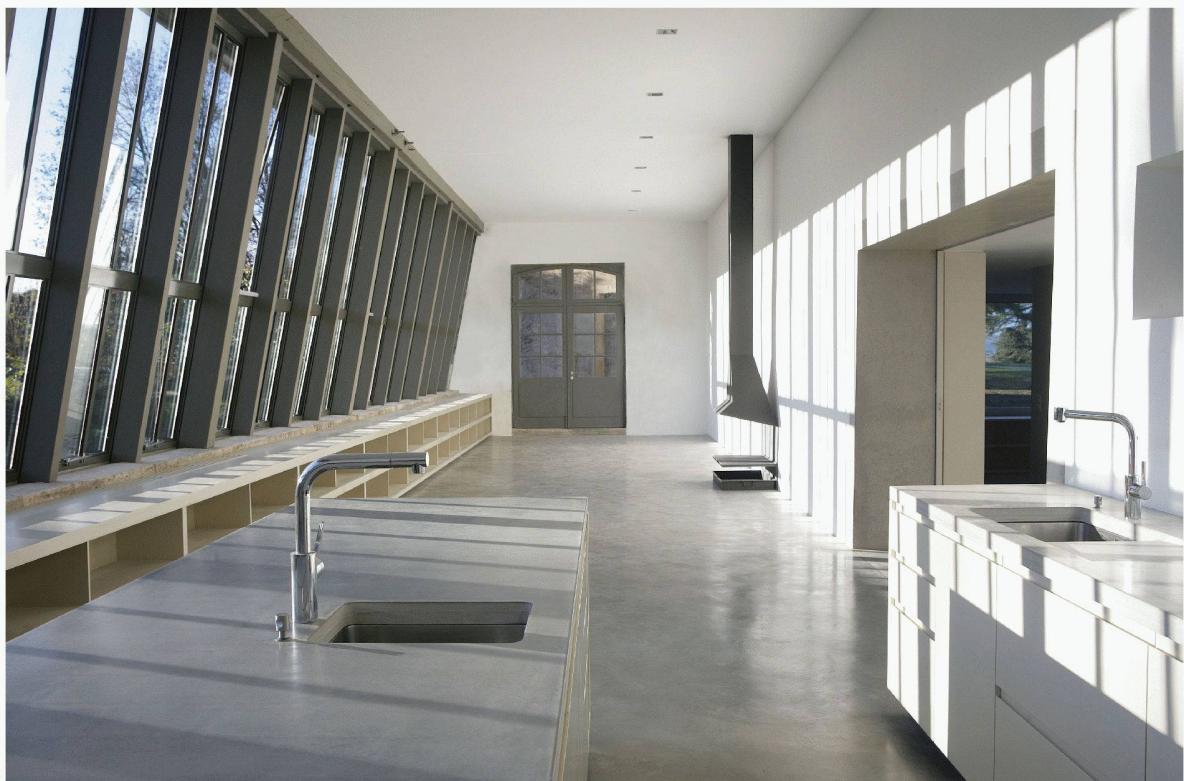
*Fig. 20: Vue de l'articulation entre la serre et le nouveau volume bâti
(Photo Francesca Giovanelli)*



17



19



18



20

*Fig. 21 : Vue depuis l'arrière
(Photo Francesca Giovanelli)*

*(Sauf mention, tous les documents illustrant cet article
ont été fournis par le bureau Charles Pictet architectes)*

volume. Toute l'articulation entre les deux volumes se fait par un jeu subtil entre les géométries. D'un côté, une rampe anguleuse longeant le mur ancien de la serre devient toiture-terrasse, de l'autre, le plan incliné de l'aire d'accès extérieure s'inverse au passage de la porte. En contournant un petit jardin suspendu, le regard du visiteur plonge vers les espaces de vie. Ce jardin forme un noyau vide au cœur de la villa, autour duquel les espaces paraissent s'enrouler. Cet effet concentrique est renforcé par le traitement de la façade et des ouvertures: les angles légèrement obtus du prisme suggèrent le mouvement; l'angle du cadre en aluminium des grandes portes-fenêtres, comme poussé vers l'extérieur du prisme, devient visible; la giration de la façade génère, au nord, un repli qui abrite une loggia. A l'intérieur, on passe facilement d'un espace à l'autre, d'un niveau semi-

enterré jusqu'à la toiture, ce qui renforce l'effet de mouvement circulaire produit par la composition.

Comme dans le cas de l'immeuble de Trélex, l'orangerie conserve son caractère propre. Le point de contact entre l'ancien et le nouveau ne prend pas la forme, comme on le voit souvent, d'un joint négatif, d'un vide. Il devient plutôt l'élément générateur du projet, qui lui confère sa logique et donne sa cohérence à l'ensemble.

Petite leçon de restauration en deux chapitres, par laquelle l'architecte trouve le point d'équilibre fragile qui confère à l'édifice un caractère mouvant, malléable, qui lui permette de s'inscrire de manière élégante dans le cours du temps.

Caroline Dionne, Ph. D. Arch.
Ch. de Treyblanc 4
CH – 1006 Lausanne

